

**LE LIS MARTAGON**  
**AGE du 22 avril 2022**  
**A la salle communale du Bourg, Boisset-Saint-Priest**

Remerciements aux personnes présentes.  
Excuses de Dominique Tonon, Guillaume et Stéphanie Montmées.

Sur les 53 membres à jour de leurs cotisations à ce jour :

19 personnes présentes  
18 pouvoirs transmis  
soit 37 adhérents présents et représentés.

## **Modification des statuts**

Suite à la décision prise par le Conseil d'administration en sa séance du 4 mars 2022, il est soumis aux adhérents régulièrement réunis en Assemblée Générale extraordinaire la modification suivante de l'objet de l'association inscrit à l'article 2 des statuts sous l'intitulé « Buts » :

*Ancienne formule* : « Cette association a pour but la défense de la nature, de l'environnement, du patrimoine et de la qualité de la vie autour de Montclaret et l'information de la population des communes avoisinantes. »

*Nouvelle formule* : « Cette association a pour but la défense de la nature, de l'environnement, du patrimoine et de la qualité de la vie à Boisset-Saint-Priest, Saint-Georges-Hauteville, Soleymieux, Margerie-Chantagret et Saint-Romain-le-Puy ainsi que l'information des populations. »

***La modification est acceptée à l'unanimité des présents et des pouvoirs.***

## **Plateforme de compostage**

Philippe Podevin fait un point du suivi de la plateforme de compostage depuis l'AGO. Une expertise est en cours et sera restituée prochainement.